

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de SAINT PIERRE DE BOEUF
en date du 27 septembre 2016**

Convocation en date du 20 septembre 2016

L'an deux mil seize, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur RAULT Serge, Maire.

Etaient présents : Mr Serge RAULT, Mr Christian CHAMPELEY, Mme Isabelle DUMAZET, Mme Annick RAMBOT, Mr Pierre-Marie CHEVAL, Mme Véronique MOUSSY, Mr Jacques GUILBOT, Mr Daniel SAUVIGNET, Mr Eric PANDREAU, Mme Anne-Marie DEFAY, Mr Patrick HENRIOT, Mr Daniel BLANC, Mme Joëlle CHABERT, Mme Nadine ROCHE, Mme Anne GAUTHERON

Absents représentés :

- Mme Sonia DOS REIS donne pouvoir à Mme Véronique MOUSSY
- Mr Olivier BERAUD donne pouvoir à Mr Patrick HENRIOT
- Mme Hélène CONDUCTIER donne pouvoir à Mme Anne GAUTHERON

Absents excusés:

Secrétaire de séance : Mme Véronique MOUSSY

Après lecture du compte-rendu de la réunion en date du 12 juillet 2016, celui-ci est adopté à l'unanimité.

I – REGLEMENT TAP – CANTINE - GARDERIE

Les règlements du TAP, restauration scolaire et garderie ont été re-travaillés lors du Conseil Municipal.

Ceux-ci seront présentés pour validation lors d'un prochain Conseil Municipal.

II – PROGRAMME DE VOIRIE 2017 : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le programme voirie 2017 :

1)	Route de Chezenas – 2 ^{en} e partie	35 173.50 € HT
2)	Quartier du Soleil	4 680.00 € HT
3)	Chemin des clôtres	22 826.50€ HT

Le montant total de ces travaux est estimé à 61 680.00 € HT soit 74 016.00 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

* APPROUVE le programme de voirie 2017 présenté, pour un montant de 61 680.00 € HT qui pourra faire l'objet de modifications ultérieures en fonction des degrés d'urgence.

* SOLLICITE le Département de la Loire pour l'attribution d'une subvention au titre de la « Voirie communale et rurale ».

III – ENVELOPPE DEPARTEMENTALE DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES COMMUNES 2017

Le Maire propose à l'assemblée de déposer une demande de subvention du montant le plus élevé possible, au titre de l'enveloppe départementale de solidarité en faveur des communes 2017, auprès du Conseil Départemental de la Loire portant sur :

- Le remplacement de la chaudière de la salle polyvalente,
- La rénovation du couloir de l'école,
- La rénovation des deux pièces côté nord de la garderie.

Le montant total de ces travaux est estimé à 39 330.01 € HT.

Après étude de ce dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux évoqués ci-dessus et sollicite auprès du Conseil départemental de la Loire une subvention au titre des « Enveloppes départementales de solidarité en faveur des communes -2017 », du montant le plus élevé possible.

IV – DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il convient de prendre une Décision Modificative concernant pour l'essentiel des écritures comptables, sans incidence budgétaire réelle,

✓ Budget communal

* DM N° 3 : Compte 202 chapitre 20 :	+6 000.00 €
Compte 2313 chapitre 23 :	- 6 000.00 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la Décision Modificative.

V – CONVENTION FOURRIERES 2017 - SPA

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire la convention de fourrière conclue chaque année avec la SPA de Lyon qui se charge de l'accueil des animaux contre paiement d'une prestation de 0.30 € par an et par habitant

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la signature de la convention pour 2017.

VII – ELECTION DELEGUE TITULAIRE AU SMIRCLAID

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite à la démission de Mr Camille SCHLITTER, il convient de procéder à son remplacement en tant que délégué titulaire au SMIRCLAID.

Mr Daniel SAUVIGNET, délégué suppléant au SMIRCLAID, propose sa candidature comme délégué titulaire,
Mr Jacques GUILBOT propose sa candidature comme délégué suppléant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme Mr Daniel SAUVIGNET délégué titulaire au SMIRCLAID et Mr Jacques GUILBOT délégué suppléant au SMIRCLAID

VIII – AFFAIRES DIVERSES

- Mme Annick RAMBOT rappelle au Conseil Municipal que l'après-midi récréative « Semaine bleue » aura lieu le 4 octobre.
- Du 21 au 25 novembre 2016, un groupe de 19 étudiants en urbanisme, avec la collaboration avec la Mémoire Pétribocienne interviendront pour une étude de patrimoine. L'hébergement, au gîte de la maison de la lône, sera pris en charge par la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Numéro de délibérations de la séance	Intitulé
N°27-09-2016-1	Programme de voirie communale et rurale 2017 – Approbation du projet de demande de subvention
N°27-09-2016-2	Enveloppe solidarité cantonale 2017
N°27-09-2016-3	Convention fourrière 2017 – SPA
N°27-09-2016-4	Désignation d'un représentant du Conseil Municipal pour siéger au sein du Syndicat Mixte Intercommunal du Rhône court-circuité Loire Ardèche Isère Drôme.
DM N°3	Décision modificative n°3

La secrétaire de Séance
Mme Véronique MOUSSY

Le Maire
Serge RAULT

